epsens

Rapport annuel 2022

EPSENS ACTIONS MONDE

SOMMAIRE

SYNTHESE DU FONDS AU 30/12/2022 5
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT 6
PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT 6

GESTION FINANCIERE 7

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE 8
PERFORMANCES DU FONDS 8
ANALYSE DU RISQUE 8
ALLOCATION D'ACTIF 9
REPARTITION PAR SUPPORT ACTIONS EN % 9
PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU FONDS 10
CONJONCTURE ECONOMIQUE 11
MOT DU GERANT 16
AUTRES INFORMATIONS 18
POURCENTAGE OPC INTERNE 21
ACTIF MOYEN 21
TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS FACTURES AU COURS DU DERNIER EXERCICE 21

ETATS FINANCIERS 23

SYNTHESE DU FONDS AU 30/12/2022

DATE D'AGREMENT AMF : 30/01/2007

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 5 ans

FORME JURIDIQUE : FCPE

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Actions internationales

N°AMF : FCE20070020

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
ARCADE FINANCE

INDICE DE REFERENCE :
100% MSCI THE WORLD INDEX NR EUR

CHIFFRES CLES

- **Actif net du portefeuille :** 93,82 M€

- **Actif net de la part A :** 92,05 M€
  Valeur liquidative de la part A : 45,825 €
  + haut sur 12 mois : 52,972 €
  + bas sur 12 mois : 44,063 €

- **Actif net de la part B :** 1,77 M€
  Valeur liquidative de la part B : 36,537 €
  + haut sur 12 mois : 42,153 €
  + bas sur 12 mois : 35,097 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 Paris
www.sienna-gestion.com

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Description des Objectifs et de la politique d'investissement :
Le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « EPSENS **ACTIONS MONDE** » est nourricier du FIA maître « SIENNA **ACTIONS MONDE** » : il a vocation à être investi en totalité et en permanence dans le FIA maître. A ce titre, il relève de la même classification AMF « Actions internationales ».
L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE nourricier sont ceux de son fonds maître.
La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître en raison notamment des frais de gestion propres au fonds nourricier.
Caractéristiques essentielles du fonds maître :
Les caractéristiques essentielles du fonds « EPSENS **ACTIONS MONDE** » sont identiques à celle du fonds maître « **SIENNA ACTIONS MONDE** ».
Objectif de gestion du FCP maître :
Le FIA a pour objectif de rechercher une optimisation de la performance au travers d'un portefeuille composé pour l'essentiel de parts et/ou d'actions d'OPC actions internationales (durée minimale de placement recommandée : 5 ans au moins). Il vise à surperformer son indicateur de référence : MSCI World Index en Euro (dividendes nets réinvestis).
Stratégie d'investissement du FCP maître :
La stratégie est basée sur l'investissement discrétionnaire en titres en direct et/ou parts ou actions d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement de droit étranger. Les OPC sélectionnés seront des OPC actions internationales.
Le fonds est principalement un assemblage d'OPC et de trackers. Les OPC et trackers sont sélectionnés après analyse de la qualité et de la performance de leur gestion et de la solidité de la structure qui les gère. La stratégie d'investissement repose sur les anticipations des gérants concernant les performances relatives des marchés sur un plan géographique et sectoriel. La construction du portefeuille vise à refléter les préférences géographiques et sectorielles.
L'allocation entre les différentes zones géographiques (y compris marchés émergents) et la répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations ne sont pas prédéfinies, elles seront fonction des anticipations du gérant.
Le FIA a vocation à être exposé à hauteur de 80 % minimum de son actif net en actions internationales. L'exposition au risque action pourra varier entre 80% et 110% de l'actif net par le biais d'OPC et d'instruments dérivés.
Le processus d'investissement consiste à sélectionner des OPC au regard des profils de gestion complémentaires, des objectifs de gestion et des performances comparées aux risques pris.
*Le fonds « SIENNA **ACTIONS MONDE** » pourra être investi jusqu'à 20% maximum de son actif net sur des OPC monétaires et / ou obligataires afin de légèrement désensibiliser son actif à l'évolution des marchés actions internationales en cas d'anticipation défavorable des marchés et de rémunérer les souscriptions/rachats en attente d'investissement.*
Le fonds pourra intervenir jusqu'à 30% de son actif net sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés de la zone euro et sur les marchés de gré à gré.
Le recours à l'effet de levier est possible dans la limite de 10% de l'actif net.
Le FCPE « EPSENS ACTIONS MONDE » n'intervient pas sur les marchés à terme.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.
Cette durée ne tient pas compte du délai légal de blocage de vos avoirs qui est de 5 ans, sauf cas de déblocage anticipés prévus par le Code du travail.

Recommandation : Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : elle est calculée quotidiennement (cf article 12 du règlement du fonds).

Les opérations de rachat d'avoirs disponibles ou d'arbitrage saisies sur internet/smartphone au plus-tard à J-1 23h59, ou toutes les autres opérations reçues complètes et conformes chez EPSENS au plus tard à J-1 10h, seront exécutées et enregistrées en compte sur la base de la valeur liquidative J.
Si votre teneur de compte n'est pas EPSENS, nous vous invitons à vous rapprocher de celui-ci pour connaître ses modalités réception-transmission des demandes.

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT

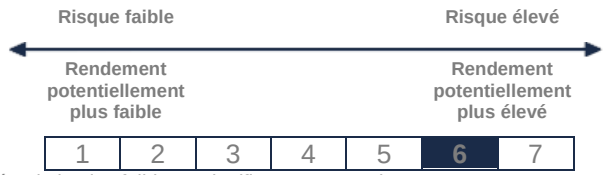

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Cette catégorie précitée a été déterminée à partir de l'amplitude des variations de la valeur liquidative constatée sur cinq années.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE. La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque et le niveau de volatilité des marchés actions et taux sur lesquels il est investi.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du fonds :

Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à l'impact de techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Modalités de souscriptions-rachats du FCP maître « INTER ACTIONS MONDE » :
Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

GESTION FINANCIERE

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Evolution de la VL (Base 100)

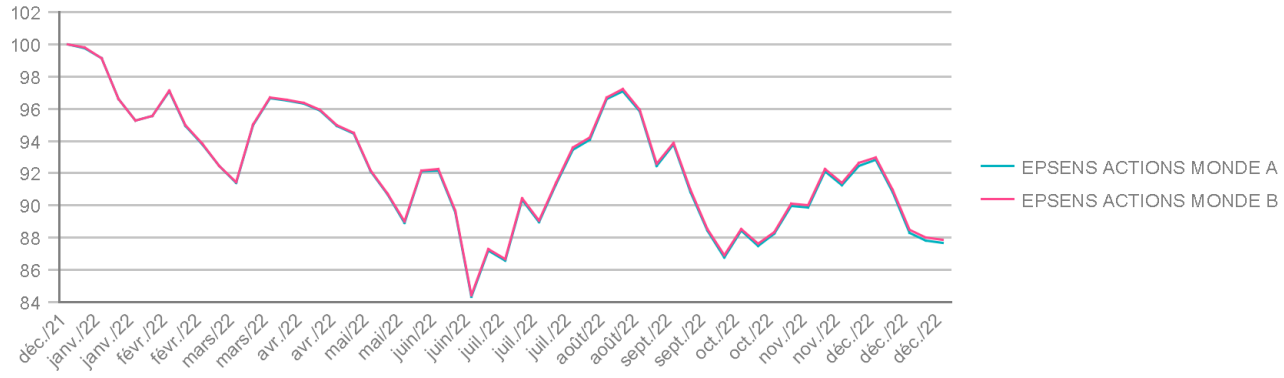

PERFORMANCES DU FONDS

PERFORMANCES CUMULEES (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
EPSENS ACTIONS MONDE A	-12,32	5,32	18,73	113,52
EPSENS ACTIONS MONDE B	-12,15	5,96	19,95	116,34
Indice de référence	-12,78	21,56	51,56	182,65

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
EPSENS ACTIONS MONDE A	-12,32	1,74	3,49	7,88
EPSENS ACTIONS MONDE B	-12,15	1,95	3,71	8,02
Indice de référence	-12,78	6,72	8,67	10,95

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)	2022	2021	2020	2019	2018	2017
EPSENS ACTIONS MONDE A	-12,32	27,36	-5,68	22,59	-8,04	8,68
EPSENS ACTIONS MONDE B	-12,15	27,61	-5,48	22,84	-7,85	8,88
Indice de référence	-12,78	31,07	6,33	30,02	-4,11	7,51

Depuis le 01/01/2014, l'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis.
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

ANALYSE DU RISQUE

RATIO DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	14,84	15,11	12,90
Indice de référence (en %)	18,99	21,11	18,07
Tracking error (en %)	16,17	19,33	16,87
Ratio de Sharpe	-0,83	0,14	0,30
Ratio d'information	0,03	-0,26	-0,31

ALLOCATION D'ACTIF

Les données affichées dans les répartitions suivantes sont les données du fonds maître SIENNA ACTIONS MONDE.

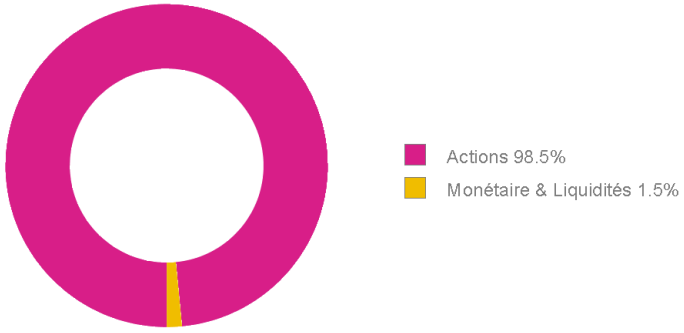

REPARTITION PAR SUPPORT ACTIONS EN %

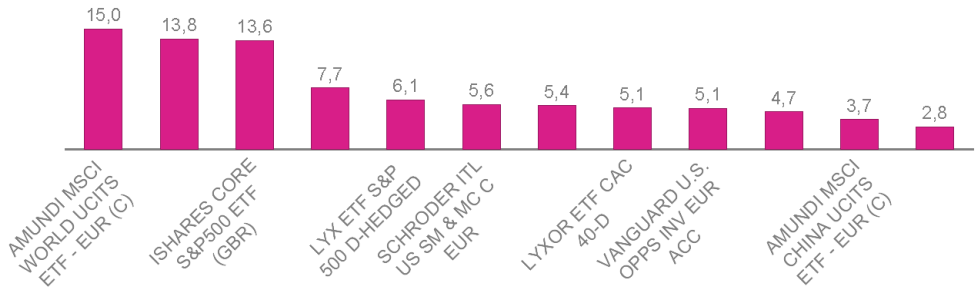

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU FONDS

Achats

SIENNA ACTIONS MONDE-C EUR A	FR0010408211	OPCVM	24 047 347

Ventes

SIENNA ACTIONS MONDE-C EUR A	FR0010408211	OPCVM	7 219 997

CONJONCTURE ECONOMIQUE

Après une crise sanitaire sans précédent et alors que le monde espérait que 2022 soit l'année de la normalisation, V. Poutine en a décidé autrement en déclenchant une guerre contre l'Ukraine dont les conséquences géopolitiques, économiques et financières ont été considérables. En premier lieu, le conflit a contribué à aggraver une **crise énergétique** qui avait commencé à inquiéter bien avant le début des hostilités en février et entraîné une correction marquée sur l'ensemble des actifs risqués. Les marchés d'actions ont notamment connu une de leurs pires performances annuelles, avec un recul de près de -13% pour le **Stoxx Europe 600** et de -20% pour le **S&P 500**, pénalisés par la remontée exceptionnelle des taux **souverains** mondiaux (Allemagne à 10 ans : +274 pb ; Etats-Unis : +238 pb). Ces derniers ont notamment dû intégrer le changement de posture radical des banques centrales, lesquelles ont abandonné le discours très accommodant auquel les investisseurs étaient habitués depuis plus d'une décennie et adopté un ton extrêmement restrictif pour reprendre le contrôle sur **l'inflation**.

Evolution des principaux indices actions en devises locales (rebasés à 100 le 01/01/2022)

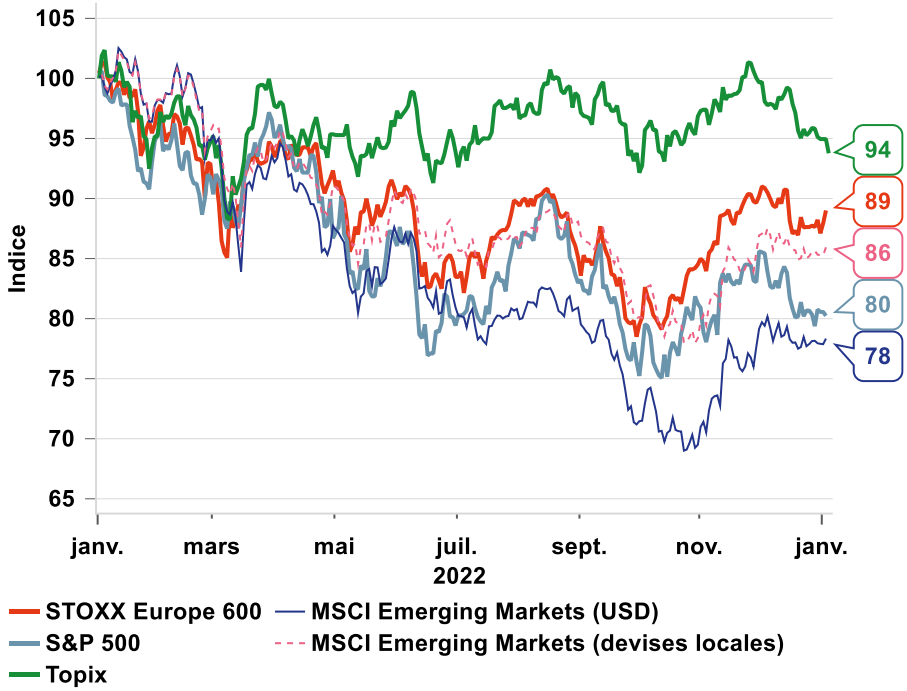

Sources : CIC Market Solutions

Cette dernière aura été le thème dominant de l'année 2022, alimentée dans un premier temps par les effets liés à la réouverture des économies post-covid avant que d'autres facteurs ne contribuent à en faire un phénomène durable. Aux tensions sur les **chaînes logistiques** liées à l'évolution de la situation sanitaire et l'explosion de la demande pour les biens, se sont ajoutées les pressions salariales sur un **marché du travail** très tendu ainsi que l'envolée des prix des **matières premières**. Alors que plusieurs de ces marchés étaient déjà en situation de déficit d'offre, du fait d'un sous-investissement chronique ces dernières années, la guerre en Ukraine est venue amplifier la dynamique haussière des prix, dont l'ampleur a largement dépassé toutes les attentes. Les prix énergétiques ont notamment connu des envolées spectaculaires avec un point haut à près de 350 €/MWh pour le prix du **gaz européen** et près de 130 $/b pour le **Brent**, tandis que les prix de l'**électricité** ont atteint un pic à plus de 600 €/MWh cet été (référence à 1 mois en France).

Prix de l'électricité en France, prix du gaz en Europe (€/MWh) et du cours du Brent ($/b)

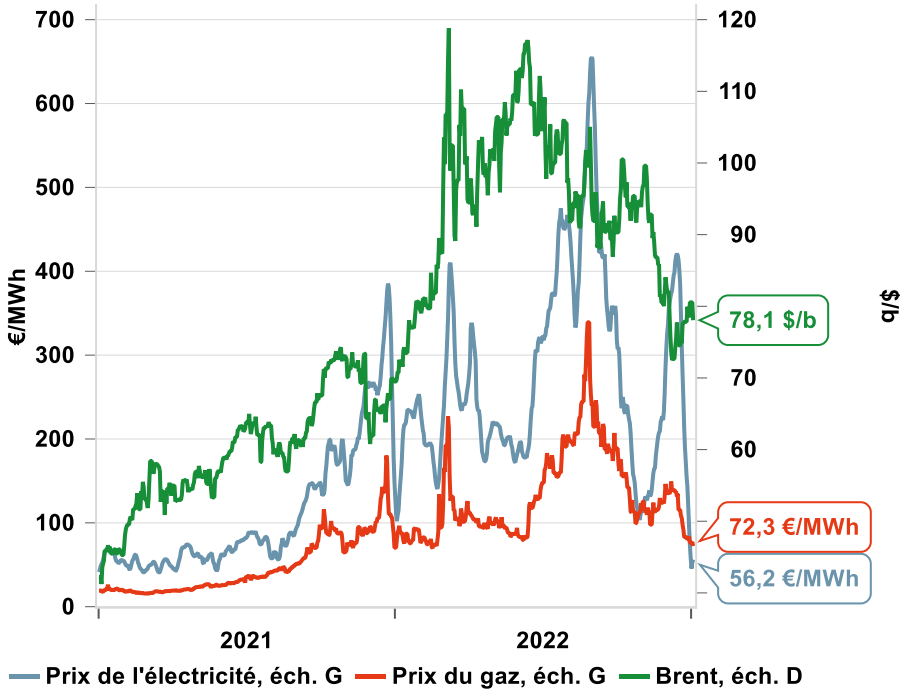

Sources : CIC Market Solutions

Au-delà de l'impact du conflit, ces derniers ont également reflété les difficultés sur les autres sources d'approvisionnement et en particulier sur la production **nucléaire** française, et par ailleurs, la sécheresse de l'été a grandement affaibli la production hydroélectrique et menacé les importations de charbon compte tenu du faible niveau du Rhin. La **situation énergétique** européenne s'est certes améliorée les dernières semaines de l'année, avec une chute très sensible des prix mais ceci s'explique essentiellement par des conditions météorologiques exceptionnellement favorables, tandis que les facteurs négatifs structurels sont loin d'avoir disparu et continuent de menacer l'Europe d'une nouvelle accélération des prix de l'énergie d'ici l'hiver 2023. Après le prix plafond sur le pétrole brut russe à 60 $/b (en vigueur depuis le 5 décembre), Bruxelles a mis en place un ***price cap*** sur le gaz mais l'efficacité de ce dispositif doit encore être démontrée et pourrait même constituer un risque pour l'attractivité de l'Europe par rapport à l'Asie pour les exportateurs de Gaz Naturel Liquéfié.

Cette crise énergétique a donc été au cœur des préoccupations cette année, aussi bien celles des investisseurs que des Etats et des banques centrales. Confrontés à un choc énergétique massif, les gouvernements n'ont pas lésiné sur les moyens et déployé des **mesures budgétaires** très coûteuses (représentant près de 4,5% du PIB de la zone euro) pour protéger les ménages et les entreprises, ce qui a permis de contenir l'impact sur l'activité économique sans pour autant l'annihiler totalement. En revanche, ceci a paradoxalement entretenu les pressions inflationnistes et contraint la **BCE** à fortement durcir sa politique monétaire, avec une multitude de hausses des taux directeurs (+250 pb au total) qui ont porté le taux de dépôt à 2%.

Taux souverains à 10 ans des principaux pays

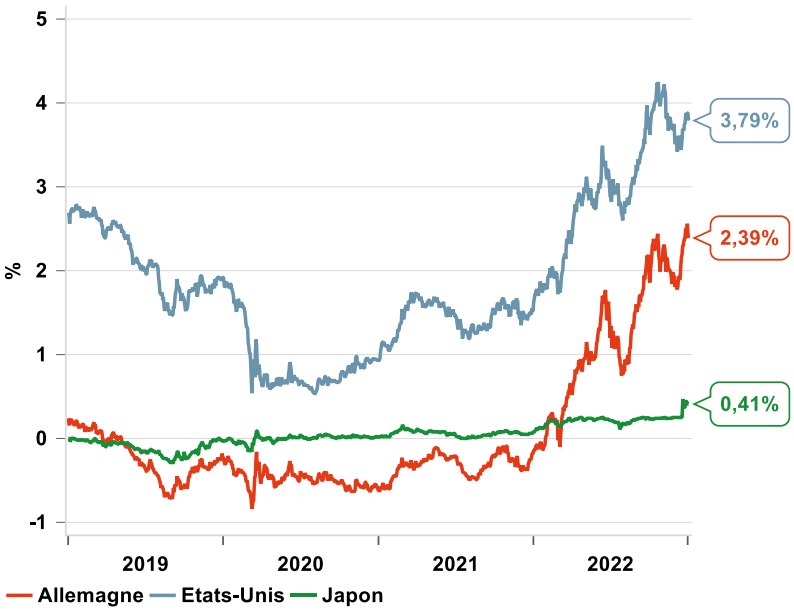

Sources : CIC Market Solutions

L'institution a également mis un terme à ses achats d'actifs et annoncé le début de la réduction de la taille de son bilan à partir de 2023, avec comme objectif de durcir encore plus les conditions financières pour éviter un désencrage des anticipations d'inflation. Alors que la dynamique des salaires est clairement orientée à la hausse ces derniers mois, la BCE s'inquiète en particulier des effets de second tour et d'une éventuelle spirale inflation-salaires et a clairement indiqué que la croissance économique serait sacrifiée si nécessaire pour atteindre son objectif. Cette position extrêmement *hawkish* a logiquement alimenté les craintes vis-à-vis des pays dont la trajectoire de dette publique était plus fragile, à l'image de l'écartement marqué du spread souverain entre l'**Italie** et l'Allemagne (+80 pb). Le mouvement aurait pu être encore plus conséquent si la BCE n'avait pas annoncé la création d'un nouveau programme d'achat d'actifs (**TPI**) qui sera utilisé en cas d'urgence pour assurer la bonne transmission de la politique monétaire.

En **Chine**, les autorités ont fermement défendu leur stratégie **zéro-covid** tout au long de l'année, alternant les phases de fermeture et de réouverture de l'économie. Ceci a lourdement pesé sur l'activité, d'autant plus que Pékin a poursuivi sa reprise en main du secteur privé, avec un **durcissement réglementaire** dans plusieurs secteurs dont celui de la technologie. Le ralentissement du secteur de l'immobilier s'est aussi accéléré malgré les mesures de soutien budgétaire et monétaire annoncées ces derniers mois, contribuant de manière additionnelle à la sous-performance des indices chinois (**Hang Seng** : -14%). Soulignons toutefois que ces pertes étaient bien plus importantes avant le virage radical opéré par les autorités sur la question sanitaire en fin d'année. Confronté à un mouvement de contestation important au sein de la population, **Xi Jinping** (dont le nouveau mandat a été confirmé sans difficulté à l'issue du Congrès du Parti communiste) a fini par accepter un allègement des contraintes sanitaires et un abandon progressif du zéro-covid. La réouverture durable de l'économie chinoise se fait cependant au prix d'une envolée des contaminations compte tenu du faible niveau d'immunité collective et de l'inefficacité des vaccins chinois.

Dans le reste des pays émergents, mentionnons les surperformances notables de l'indice **Bovespa brésilien** (+4,7%) et du **Sensex indien** (+4,4%). Le premier a largement profité de la progression des matières premières tandis que l'incertitude politique liée à la présidentielle n'a pas pesé outre-mesure. Franchement élu, le président Lula a envoyé des signaux rassurants aux marchés financiers en promettant un budget maitrisé et en nommant une personnalité consensuelle au poste de ministre des Finances. De son côté, l'indice indien a été porté par la remarquable résilience de l'économie locale.

Enfin, au **Japon**, l'inflation a également fait son retour en 2022. Alors que la politique monétaire y est restée très accommodante une bonne partie de l'année, permettant aux indices actions locaux de tirer leur épingle du jeu par moments, la banque du Japon a elle aussi fini par réagir aux tensions inflationnistes croissantes en élargissant la **bande de fluctuation** du taux souverain à 10 ans (jusqu'à 0,50% vs 0,25% auparavant). Il s'agit là sans doute d'une première étape avant de relever les taux directeurs en 2023, un élément que les investisseurs ont largement intégré en fin d'année, accentuant ainsi la remontée des taux souverains mondiaux qui ont perdu ainsi un de leurs principaux facteurs de rappel à la baisse.

LES MARCHES ACTIONS

Le début d'année 2022 a été marqué par le retour de la volatilité sur fond de tensions géopolitiques et de réactions des banques centrales à l'égard de l'inflation. Dès le mois de janvier, les valeurs de croissance, qui avaient beaucoup profité des niveaux de taux historiquement bas au cours de ces dernières années, ont fortement baissé malgré des résultats plutôt satisfaisants. En cause leur niveau de valorisation très élevé dans un contexte de durcissement des politiques monétaires pouvant provoquer un fort ralentissement économique. Aux difficultés de normalisation des chaines de production se sont ajouté un climat particulièrement anxiogène marqué par la guerre en Ukrainien et la résurgence du Covid en Chine. Les perspectives de croissance économiques ont été revues à la baisse, alors même que les banques centrales n'avaient d'autres choix que de « durcir le ton » sur le plan monétaire face à une accentuation des tensions sur les prix de plusieurs matières premières (aluminium, nickel ou blé par exemple) et de l'énergie, avec notamment un prix du baril de pétrole qui a dépassé le niveau symbolique des 100 dollars (Brent). Les sociétés les plus exposées à la Russie ont subi des replis conséquents de leur cours de Bourse (Renault, Société Générale, Nokian Renkaat, Raiffeisen Bank...) contrairement aux valeurs de Défense qui se sont littéralement envolées à l'image de Rheinmetall, Thalès, Dassault Aviation ou encore Leonardo. Toutefois, après un point bas atteint le 8 mars, les marchés ont fait preuve d'une incroyable résistance comme l'illustre l'impressionnant rebond qui leur a permis d'effacer dans un premier temps la baisse liée à l'invasion de l'Ukraine.

La baisse s'est poursuivie au cours du second trimestre avec la conjugaison des impacts de la guerre en Ukraine, des confinements sanitaires en Chine et d'un risque de cycle de resserrement monétaire plus agressif de la Fed tandis que les perspectives des entreprises se sont voulues prudentes. Les marchés actions européens se sont repliés en privilégiant les secteurs favorablement impactés par l'inflation, tels que l'énergie et les ressources de base. Si la saison des publications de résultats a été globalement de bonne facture, certains profit warnings fin mai de grands distributeurs outre-Atlantique n'ont pas rassuré sur les arbitrages des ménages en termes de dépenses face à une hausse généralisée des prix. Les valeurs défensives ont continué à surperformer.

Le troisième trimestre a débuté par un rebond des valeurs de croissance à l'image du Nasdaq qui a gagné plus de 10% au mois de juillet. En effet, face à la dégradation des indicateurs économiques, le marché s'est nourri d'espoirs que les banques centrales ne pourront pas tenir leurs politiques monétaires restrictives dans la durée. Dans cette phase de marché plus favorable, marquée par une détente des taux, les financières (banques et assurances) ont été les grandes perdantes, à l'opposé des valeurs industrielles et du luxe qui se sont fortement appréciées. Le marché actions a de nouveau été soutenu par de bonnes publications au 2ème trimestre. La poursuite des hausses de prix de l'électricité et du gaz a incité les banquiers centraux à tenir des propos plus restrictifs qu'attendus.

La dynamique baissière des marchés s'est accentuée en échos à la succession des hausses de taux des banques centrales toujours plus déterminées à combattre l'inflation. Le retour de cet environnement de forte hausse des rendements obligataires a soutenu les valeurs financières et pénalisé l'immobilier et les technologies.

Au cours du dernier trimestre, les marchés d'actions européens ont rebondi fortement mettant ainsi un terme à une série de 3 trimestres consécutifs de baisse.

Les marchés ont été soutenus d'une part par des messages de la Banque Centrale américaine en faveur d'un rythme de resserrement monétaire moins rapide à l'avenir, et d'autre part par une bonne résistance des indicateurs macro-économiques et d'une détente des rendements obligataires. Les entreprises ont également publié des résultats de bonne facture. Enfin, des rumeurs de fin de la politique Zéro Covid en Chine ont amplifié l'optimisme des investisseurs et soutenu les secteurs cycliques les plus exposés à l'Asie.

A l'exception de la Technologie qui se reprend après un début d'année difficile, le marché a été porté par les secteurs value et cycliques à l'image de l'énergie, de la finance, du tourisme & et du secteur aérien. A l'opposé, les secteurs défensifs qui avaient jusqu'ici bien résisté étaient plus en retrait.

L'année 2022 aura été marqué par la nervosité des investisseurs, relative aux perspectives économiques et par la détermination des banques centrales à lutter plus que jamais contre l'inflation. Les marchés ont ainsi évolué au gré des anticipations d'évolution des politiques monétaires tout au long d'une annus horribilis au cours de laquelle on aura connu que 3 hausses mensuelles (juillet, octobre et novembre) dont 2 au cours du dernier trimestre.

Sur l'ensemble de la période le marché d'actions européennes est en recul marqué de 14% (référence Euro Stoxx). Seul le secteur de l'Energie, soutenu par la fermeté des prix du baril dans un contexte de crise énergétique, affiche une performance positive, les valeurs de l'assurance finissent proche de l'équilibre. Les valeurs bancaires (-4,6%) baissent modérément profitant de la hausse des taux. Nous retrouvons ensuite au sein des surperformances, les secteurs des services à l'image des Voyage & Loisirs (-5,3%) portés par la reprise de la mobilité mondiale, les Médias (-8,8%) et les Télécoms (-9,3%). Les pires performances sont affichées par le secteur l'Immobilier (-40%), négativement impacté par les perspectives de baisse des transactions immobilières, suivi des valeurs de ventes au détail notamment de l'e-commerce, des valeurs technologiques à la suite desquelles on retrouve un tir groupé de secteurs cycliques comme l'Automobiles (-19%) ou l'Industrie (-17,8%).

LES MARCHES TAUX

L'année 2022 a été marquée par une forte volatilité sur les marchés financiers. Le choc d'offre sur les matières premières généré par le conflit Ukraine-Russie débuté en février a provoqué la flambée des coûts de l'énergie et des risques de pénuries. Dès lors, l'envolée des coûts de production, un marché de l'emploi déjà tendu et une masse monétaire significative post-covid sont venus alimenter la spirale prix-salaires tant redouté par les banquiers centraux. Face au risque de désencrage des anticipations d'inflation, le resserrement monétaire s'est accéléré sur la deuxième partie de l'année, alimentant les craintes récessives générées par le choc de demande recherché par les banques centrales.

Face à une inflation dépassant les 8%, la FED débuté un cycle de resserrement monétaire dès le mois de mars (+0.25%), pour l'accélérer par la suite, jusqu'à des hausses par pas de 0.75%. Il faut remonter à 1994 pour voir une hausse des taux directeurs d'une telle amplitude. In fine, le taux directeur américain aura été augmenté de 4,25% en 2022, passant de 0,25% à 4,50%.

En Europe, dans un contexte similaire avec une inflation dépassant les 10%, la BCE a débuté à son tour son cycle de resserrement monétaire en juillet 2022. Après une première hausse d'un demi-point, elle a décidé deux hausses historiques de 0,75% avant de finir l'année par une quatrième hausse d'un demi-point. Ainsi, le taux de refinancement de la banque centrale est passé de 0% à 2,50% en 2022.

Les taux longs ont été très volatils sur la période pris en tenaille entre, d'un côté, les pressions inflationnistes et le discours restrictifs des banquiers centraux, et, de l'autre côté, les craintes de récession et la crise géopolitique pesant à la baisse sur les taux. Ainsi le taux 10 ans Allemand a connu un premier pic à 1.80% en juin sur fonds de durcissement monétaire croissant. Les craintes récessives ont ensuite porté celui-ci à 0,80% fin juillet. Le marché anticipait alors une inflexion dans les cycles de hausse des taux en raison des risques croissants portant sur la croissance économique. Mais lors du symposium de Jackson Hole, les banques centrales ont martelé que la lutte contre l'inflation serait prioritaire sur toute autre considération. Dans ce contexte, les taux longs ont fortement monté. Le taux 10 ans allemand est alors passé de 0.80% fin juillet à 2.40% en octobre. Par la suite, l'inflexion baissière de l'inflation aux Etats-Unis et l'anticipation d'un pivot de la FED a généré un rally des taux jusque début décembre (1,80% pour le 10 ans allemand), mouvement qui s'inversera à l'approche des dernières réunions de politique monétaire de l'année au cours desquelles les banques centrales ont réaffirmé leur volonté de lutter contre l'inflation. Le 10 ans Allemand finira l'année au plus haut, à 2,57%.

L'environnement de restriction monétaire a fragilisé les taux italiens dont le spread contre Allemagne est monté jusqu'à 240 bps. En conséquence, la BCE a été contrainte d'annoncer la création d'un outil anti-fragmentation pour maintenir les taux italiens à des niveaux acceptables et démarrer son cycle de resserrement monétaire. Le marché a bien accueilli la nouvelle dans un premier temps mais face au risque politique occasionné par la démission de Mario Draghi et la montée en puissance de l'extrême droite, le spread italien contre Allemagne est retourné côtoyer des sommets (257 bps). L'accalmie est venue d'une attitude constructive du nouveau gouvernement de Georgia Meloni, pourtant euro septique, s'engageant à respecter une trajectoire budgétaire restrictive. Le spread italien a ensuite oscillé entre 170 bps et 225 bps. Sur l'année 2022, le taux italien à 10 ans a néanmoins beaucoup progressé passant de 1,20% à 4,68%.

Le marché des obligations privées a été négativement impacté par le retrait de la BCE dont le « Quantitative Easing » (achats d'actifs) s'est arrêté fin juin, mais également par les craintes de récession. Devant la combativité des banquiers centraux, le marché du crédit s'est retrouvé à un niveau de stress similaire à celui de la crise covid au cours de l'été (l'indice Itrax qui avait débuté l'année à 50 s'inscrivait à 140 en septembre). Le rebond technique des obligations privées, alimenté par la suite par l'inflexion de l'inflation US, et ce malgré la poursuite des hausses des taux, s'est amplifié à fin d'année en particulier en raison de leur valorisation qui avait été fortement pénalisée au T32022. Malgré l'invasion russe en l'Ukraine et la flambée des prix de l'énergie, les marges des entreprises se sont montrées résilientes. L'indice Itraxx termine l'année à 91.

MOT DU GERANT

Au cours de l'année 2022, l'Europe a fait face à un environnement volatil et incertain lié à l'enlisement de la guerre en Ukraine, à la crise énergétique, mais aussi à la hausse de l'inflation, à la hausse des taux d'intérêt - orchestrée par la Banque Centrale Européenne - et indirectement aux restrictions sanitaires chinoises liées à sa politique « zéro Covid ». Face à une inflation plus forte, les Banques centrales ont ajusté leurs politiques monétaires plus rapidement et fortement que prévu. De fait, l'économie mondiale a été impactée par ce durcissement marqué des conditions financières. Malgré tout, le ralentissement de la croissance économique au second semestre a été plus modéré qu'initialement anticipé. Et ce, grâce à la poursuite de l'effet rattrapage postpandémie pendant l'été, au déploiement des mesures budgétaires (mesures de soutien au pouvoir d'achat, plans de relance des États), à l'amélioration de la situation sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, ainsi qu'en fin d'année, à des températures plus élevées que les moyennes de saison, entrainant une baisse du prix des matières premières énergétiques.

En fin d'année, compte tenu de la remontée des taux d'intérêt, le placement monétaire, termine l'année en performance légèrement positive de +0,1 %, une première depuis 2014. Les placements obligataires, eux, subissent la forte augmentation de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne, ce qui se traduit par une performance négative de -12 % en moyenne. Concernant les marchés actions, tous les indices sont dans le rouge. Le CAC 40 termine l'année à -9,5 %, l'indice EuroStoxx 50 à -12%, le Dow Jones américain et le Nikkei japonais finissent aussi l'année dans le négatif avec respectivement -8,7 % et -9,3 %. Cela s'explique par une baisse d'appétit pour le risque des investisseurs, avec pour cause, la hausse de l'inflation et des taux d'intérêts, la crise énergétique, et la baisse du pouvoir d'achat des ménages, autant de facteurs qui ont impacté négativement les profits des entreprises.
Nos perspectives pour l'année 2023
On note plusieurs éléments positifs en fin d'année 2022 : une inflation qui ralentit aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, incitant les Banques centrales à modérer le rythme de relèvement de leurs taux d'intérêt à venir. La crise énergétique a été atténuée par des températures plus élevées que la normale cet hiver, permettant une rechute des prix de l'énergie. En Chine, il aura fallu seulement un mois au gouvernement pour abandonner sa politique « zéro Covid ». De fait, la réouverture de l'économie chinoise tout au long de l'année 2023 devrait soutenir positivement l'économie mondiale.
Il nous semble que les principaux actifs financiers ont un potentiel de performance positive en 2023. Les marchés monétaires et obligataires devraient afficher des rendements plus rémunérateurs à moyen long terme. La récente baisse des prix de l'énergie et les plans de soutient des gouvernements permettront d'éviter une entrée en récession de la zone euro, et soutiendront les marchés actions.

GESTION DU FONDS SUR L'ANNEE 2022 :

Premier trimestre

Après la crise sanitaire et la publication des résultats annuels des sociétés, le marché s'est focalisé sur la guerre en Ukraine. Sur le trimestre, les prix du pétrole et du gaz ont fortement monté anticipant l'arrêt des approvisionnements en provenance de la Russie. Les Bourses mondiales ont baissé fortement. Le marché actions russe a perdu 30%. La plupart des sociétés européennes exposées à la Russie ont été pénalisées (Renault, Société Générale, Total entre autres en France). En effet, cette crise Russe va accentuer les tensions inflationnistes mais aussi les difficultés d'approvisionnement pour les industriels. A titre d'exemple, les investisseurs délaissent les valeurs industrielles, notamment dans le secteur automobile, très dépendantes de la Russie pour le palladium (80% de la consommation mondiale dans les convertisseurs catalytiques), ou le secteur de la chimie. Au fur et à mesure de l'actualité, nous avons décidé de diminuer le risque du fonds en achetant des valeurs défensives (valeurs télécom et asiatiques).

Au deuxième trimestre

La volatilité des marchés actions reste très forte, alimentée par des espoirs / déceptions sur un éventuel cessez-le-feu en Ukraine. La guerre en Ukraine se traduira par plus d'inflation (au moins à court terme) et moins de croissance. Le consensus des économistes revoit donc à la baisse ses prévisions de croissance économique pour l'année 2022, notamment en Europe et à la hausse ses prévisions d'inflation. Depuis le début de l'année, les indices Cac 40 et Euro Stoxx 50 perdent plus de 20%. D'un point de vue sectoriel, les valeurs les plus cycliques accusent les plus fortes baisses avec les financières, l'automobile et la consommation. Les secteurs plus défensifs affichent des performances positives avec notamment la santé et l'immobilier. Dans ce contexte, tactiquement, nous avons décidé de continuer à réduire le risque du fonds en vendant la totalité de notre exposition aux pays émergents pour renforcer la zone euro très attractive en termes de valorisation après la forte correction des indices.

Au troisième trimestre

Le conflit en Ukraine et la politique de « zéro covid » chinoise ont eu des impacts sur le niveau des prix, des chaines d'approvisionnement et sur l'inflation. Du côté de l'activité aux Etats-Unis, la deuxième estimation du PIB pour le 1er trimestre a confirmé le recul de l'activité. En Europe, les données sont plus mitigées. En Chine, la situation économique continue de se détériorer compte tenu des restrictions sanitaires mises en place par le gouvernement. Dans ce contexte, nous avons pris nos profits sur les valeurs défensives européennes et nous avons profité de la forte baisse des valeurs de croissance américaines pour réduire notre sous exposition géographique aux Etats-Unis. Nous avons pris nos profits sur 50% de nos expositions sur l'indice sectoriel européen des valeurs du luxe.

Au quatrième trimestre

La situation en Ukraine ne montre pas de signe d'amélioration. Nous opérons un changement au niveau géographique. Nous renforçons notre exposition à la Chine pour profiter du rebond de l'économie compte tenu de la fin des restrictions sanitaires et des mesures de relance annoncées par Pékin. Celles-ci devraient soutenir le rebond de la croissance via la consommation et les investissements en infrastructure et immobilier. Nous achetons le fonds Echiquier World et un ETF sur l'indice EuroStoxx 50. A l'inverse, nous avons vendu notre position couverte du risque de change sur le Nasdaq, nous prenons nos profits sur le Brésil car les résultats attendus très serrés des élections présidentielles vont engendrer de la volatilité sur les marchés financiers de ce pays et sur l'Inde.
Au niveau sectoriel, nous avons pris nos profits et clôturé les positions en ETF sur le secteur Voyages et loisirs (bonnes publications trimestrielles) et sur l'indice sectoriel européen des valeurs bancaires. En arbitrage, nous avons initié tactiquement une position sur le secteur immobilier (valorisation et rendement attractif) après une sévère correction non totalement justifiée.

AUTRES INFORMATIONS

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'OPC ne prend pas, simultanément, en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

La politique de la société de gestion en matière de critères ESG est disponible sur le site internet https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires
Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution.

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global
Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIMF, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2022 :

- Effectif moyen de MHGA (désormais SIENNA GESTION) : 61,67 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 4 344 952,92 €
- Rémunération annuelle brute variable : 470 458,22 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 16
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 1 985 208,89€

En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 16 personnes en 2022 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance n'exerçant pas de fonction exécutive. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil d'Administration et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :
- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :
- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil d'Administration décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.

Effet de levier

Le fonds n'étant pas investi dans des contrats dérivés, l'information relative à l'exposition calculée selon la méthode brute et la méthode de l'engagement est inférieure à 100% (art. 109 du Règlement délégué (UE) N°231/2013).

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la règlementation SFDR

« Le fonds adopte la classification article 6 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). La prise en compte du risque de durabilité tel que défini dans le Règlement précité, ainsi que des principales incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion sur les facteurs de durabilité (en matière d'environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption) n'apparaissent pas adaptés au regard de l'objectif de gestion et du processus d'investissement du Fonds. En effet, le fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales au sens des articles 8 et 9 du règlement européen précité. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. La prise en compte du risque de durabilité ne semble pas pertinente au regard de la stratégie d'investissement du fonds ».

Investissements durables

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».

POURCENTAGE OPC INTERNE

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 30/12/2022 est égal à 99,64 % de l'actif net.

ACTIF MOYEN

	Part A	Part B	Total
Actif net moyen	86 172 693,79	1 457 679,75	87 630 373,53

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS FACTURES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

	Part A	Part B
Frais de fonctionnement et de gestion dont :	**0,20%**	**0,20%**
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds	0,20%	0,00%
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise	0,00%	0,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir :	**1,34%**	**1,34%**
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	1,34%	1,34%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion et l'OPC investisseur	0,00%	0,00%
Autres frais facturés à l'OPC Ces autres frais se composent en :	**0,00%**	**0,00%**
- commissions de surperformance	0,00%	0,00%
- frais de transaction	0,00%	0,00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	**1,54%**	**1,34%**
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	**0,00%**	**0,20%**

L'ensemble des frais est exprimé en % annualisé de l'actif moyen de l'OPC = Valeur moyenne sur l'exercice de l'actif calculé aux dates d'établissement de la VL.

ETATS FINANCIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2022

Fonds Commun de Placement d'entreprise
EPSENS ACTIONS MONDE

SIENNA GESTION
18 Rue de Courcelles, 75008 Paris.

Aux porteurs de parts du FCPE EPSENS ACTIONS MONDE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EPSENS ACTIONS MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du FCPE, à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des

comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

V - Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la société de gestion doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la Société de Gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCPE, ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCPE.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met

en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCPE à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 avril 2023

ARCADE FINANCE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Représentée par Geneviève BRICE

EPSENS ACTIONS MONDE

COMPTES ANNUELS
30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	**93 475 296,37**	**87 106 480,39**
OPC MAÎTRE	**93 475 296,37**	**87 106 480,39**
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	**39 581,53**	**102 736,56**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	39 581,53	102 736,56
COMPTES FINANCIERS	**368 278,92**	**399 248,48**
Liquidités	368 278,92	399 248,48
TOTAL DE L'ACTIF	**93 883 156,82**	**87 608 465,43**

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	92 950 924,18	85 670 827,04
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 059 706,64	2 024 613,98
Résultat de l'exercice (a,b)	-194 618,82	-150 534,73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**93 816 012,00**	**87 544 906,29**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**67 144,82**	**63 559,14**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	67 144,82	63 559,14
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**93 883 156,82**	**87 608 465,43**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	874,65	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**874,65**	**0,00**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 380,14	2 785,32
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**2 380,14**	**2 785,32**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-1 505,49**	**-2 785,32**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	174 175,04	153 542,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-172 757,20**	**-153 007,31**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-21 861,62	2 472,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-194 618,82**	**-150 534,73**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Parts A :

	Frais facturés		**Assiette**	**Taux barème**	**Prise en charge par le FCPE/Entreprise**
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	0,20 % maximum l'an	FCPE
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	Les honoraires du commissaire aux comptes sont fixés à un montant forfaitaire de 1 200,00 euros TTC (selon tarification annuelle appliquée)	FCPE
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	2,50 % maximum l'an	FCPE
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)		Néant	Néant	Néant

Parts B :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème	Prise en charge par le FCPE/Entreprise
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	0,20 % maximum l'an	Entreprise
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	Les honoraires du commissaire aux comptes sont fixés à un montant forfaitaire de 1 200,00 euros TTC (selon tarification annuelle appliquée)	FCPE
3	Frais indirects maximum	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant	Néant
	(commissions et frais de gestion)	Frais de gestion	Actif net	2,50 % maximum l'an	FCPE
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)		Néant	Néant	Néant

* Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI. En cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion inférieure ou égale à 10 points de base par année civile, la société de gestion pourra informer les porteurs de parts du FCPE de cette modification par tout moyen préalablement à son entrée en vigueur.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCPE pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

Les différents postes constituant les frais de fonctionnement et de gestion sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative.

Les frais de gestion de la part A sont pris en charge par le FCPE (selon les accords dans l'Entreprise).

Les frais de gestion directs de la part B sont pris en charge par chaque Entreprise adhérente (selon les accords dans l'Entreprise) et sont facturés trimestriellement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "A"	Capitalisation	Capitalisation
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "B"	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**87 544 906,29**	**69 723 926,32**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	40 510 642,60	27 206 010,98
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-22 808 638,91	-28 224 871,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	920 139,09	2 012 229,62
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-12 178 279,87	16 980 618,00
Différence d'estimation exercice N	*7 224 679,14*	*19 402 959,01*
Différence d'estimation exercice N-1	*-19 402 959,01*	*-2 422 341,01*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-172 757,20	-153 007,31
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**93 816 012,00**	**87 544 906,29**

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	39 581,53
TOTAL DES CRÉANCES		**39 581,53**
DETTES		
	Rachats à payer	52 040,55
	Frais de gestion fixe	15 104,27
TOTAL DES DETTES		**67 144,82**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-27 563,29**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part EPSENS ACTIONS MONDE "A"		
Parts souscrites durant l'exercice	822 301,08800	39 438 796,73
Parts rachetées durant l'exercice	-465 942,03300	-22 466 275,02
Solde net des souscriptions/rachats	356 359,05500	16 972 521,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 008 682,86450	
Part EPSENS ACTIONS MONDE "B"		
Parts souscrites durant l'exercice	28 775,78700	1 071 845,87
Parts rachetées durant l'exercice	-8 859,17900	-342 363,89
Solde net des souscriptions/rachats	19 916,60800	729 481,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	48 358,78000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part EPSENS ACTIONS MONDE "A"	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part EPSENS ACTIONS MONDE "B"	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "A"	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	171 275,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "B"	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	-23,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			93 475 296,37
	FR0010408211	SIENNA ACTIONS MONDE	93 475 296,37
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**93 475 296,37**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-194 618,82	-150 534,73
Total	**-194 618,82**	**-150 534,73**

	30/12/2022	31/12/2021
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "A"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-194 608,64	-150 641,84
Total	**-194 608,64**	**-150 641,84**

	30/12/2022	31/12/2021
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "B"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-10,18	107,11
Total	**-10,18**	**107,11**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 059 706,64	2 024 613,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 059 706,64**	**2 024 613,98**

	30/12/2022	31/12/2021
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "A"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 039 768,38	1 997 281,05
Total	**1 039 768,38**	**1 997 281,05**

	30/12/2022	31/12/2021
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "B"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	19 938,26	27 332,93
Total	**19 938,26**	**27 332,93**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**18 276 875,22**	**32 345 692,20**	**69 723 926,32**	**87 544 906,29**	**93 816 012,00**
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "A" en EUR					
Actif net	18 310 950,65	31 539 197,37	68 838 774,02	86 361 952,71	92 049 124,78
Nombre de titres	515 900,96740	724 866,69510	1 677 371,32690	1 652 323,80950	2 008 682,86450
Valeur liquidative unitaire	35,493	43,510	41,039	52,266	45,825
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,96	-0,13	1,20	0,51
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,08	-0,08	-0,08	-0,09	-0,09
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "B" en EUR					
Actif net	415 924,57	806 494,83	885 152,30	1 182 953,58	1 766 887,22
Nombre de titres	14 817,63700	23 388,94600	27 158,80700	28 442,17200	48 358,78000
Valeur liquidative unitaire	28,069	34,481	32,591	41,591	36,537
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,76	-0,11	0,96	0,41
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SIENNA ACTIONS MONDE	EUR	432 535,72889	93 475 296,37	99,64
TOTAL FRANCE			**93 475 296,37**	**99,64**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**93 475 296,37**	**99,64**
TOTAL Organismes de placement collectif			**93 475 296,37**	**99,64**
Créances			**39 581,53**	**0,04**
Dettes			**-67 144,82**	**-0,07**
Comptes financiers			**368 278,92**	**0,39**
Actif net			**93 816 012,00**	**100,00**

Parts EPSENS ACTIONS MONDE "A"	**EUR**	**2 008 682,86450**	**45,825**
Parts EPSENS ACTIONS MONDE "B"	**EUR**	**48 358,78000**	**36,537**